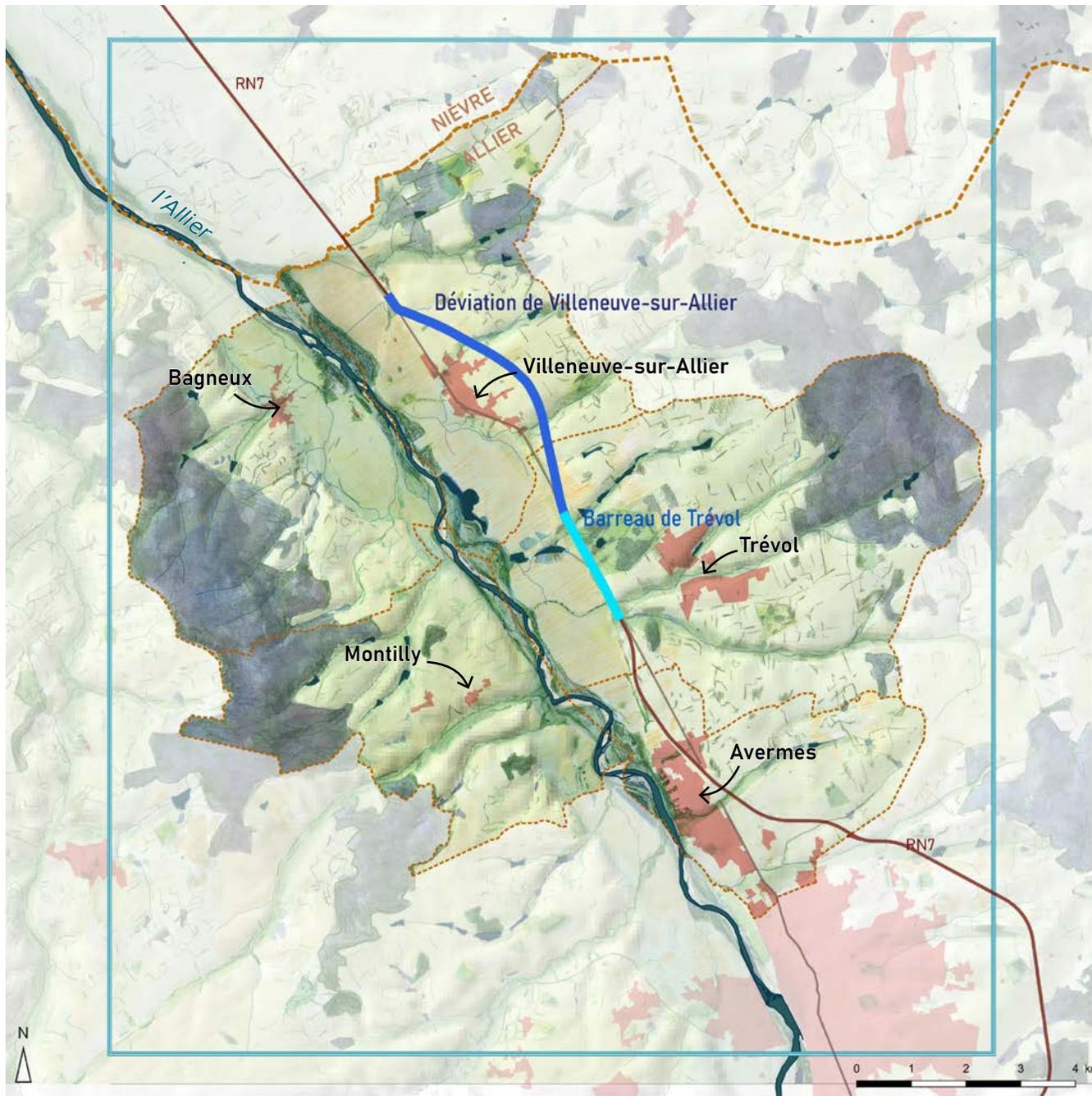


# LE TERRITOIRE D'ÉTUDE



## 2 déviations de la RN7

- la déviation de Villeneuve-sur-Allier
- le barreau de Trévol

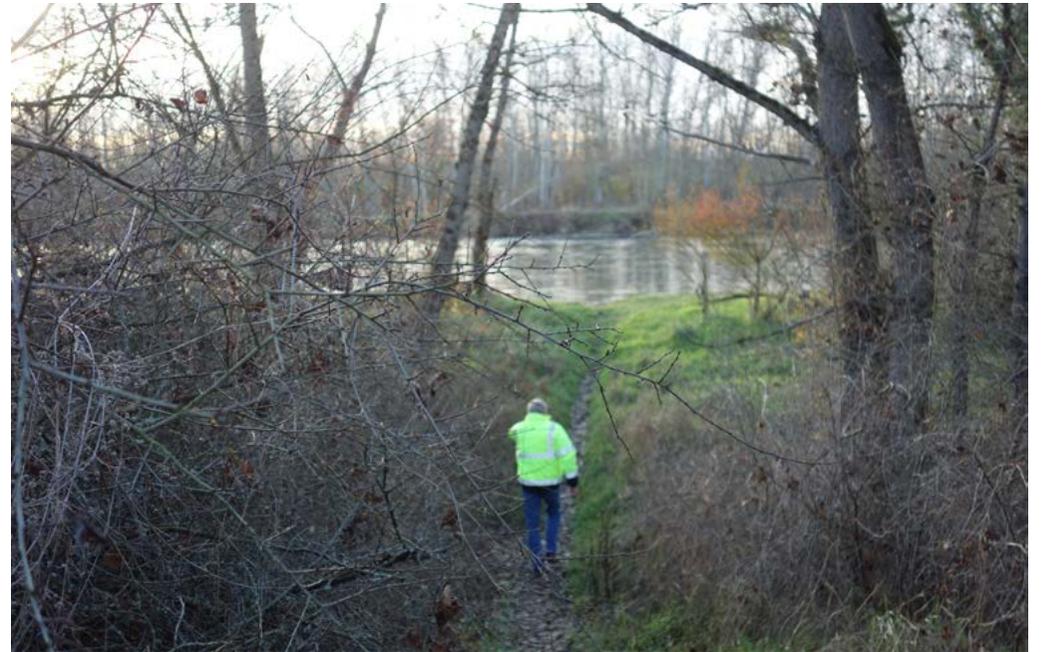
## 5 communes constituant l'entrée nord du département de l'Allier et de l'agglomération de Moulins

- Villeneuve-sur-Allier
- Trévol
- Avermes
- Bagneux
- Montilly

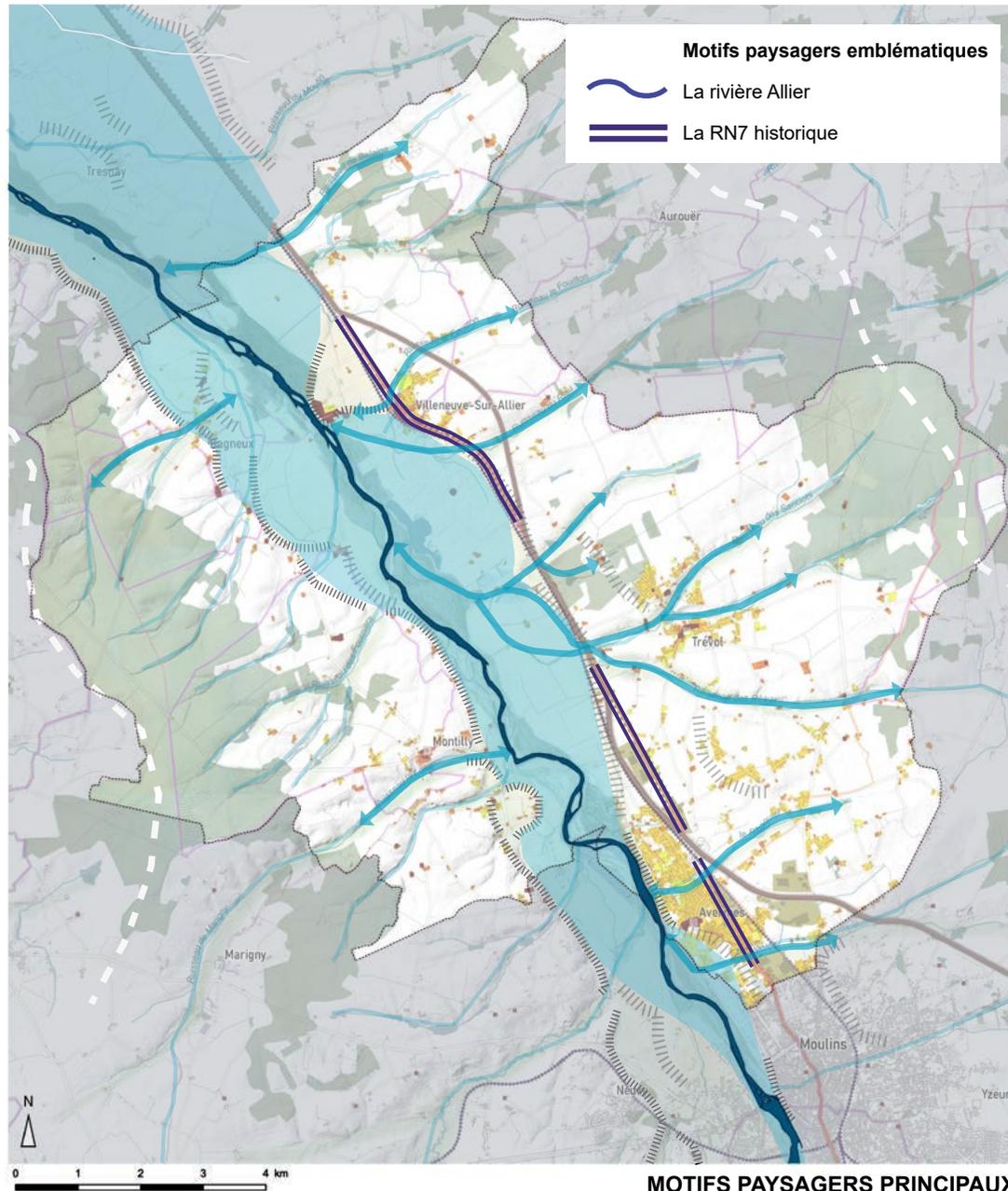
# LA RN7 : ROUTE HISTORIQUE DÉVIÉE



# L'ALLIER : MONUMENT NATUREL DISCRET



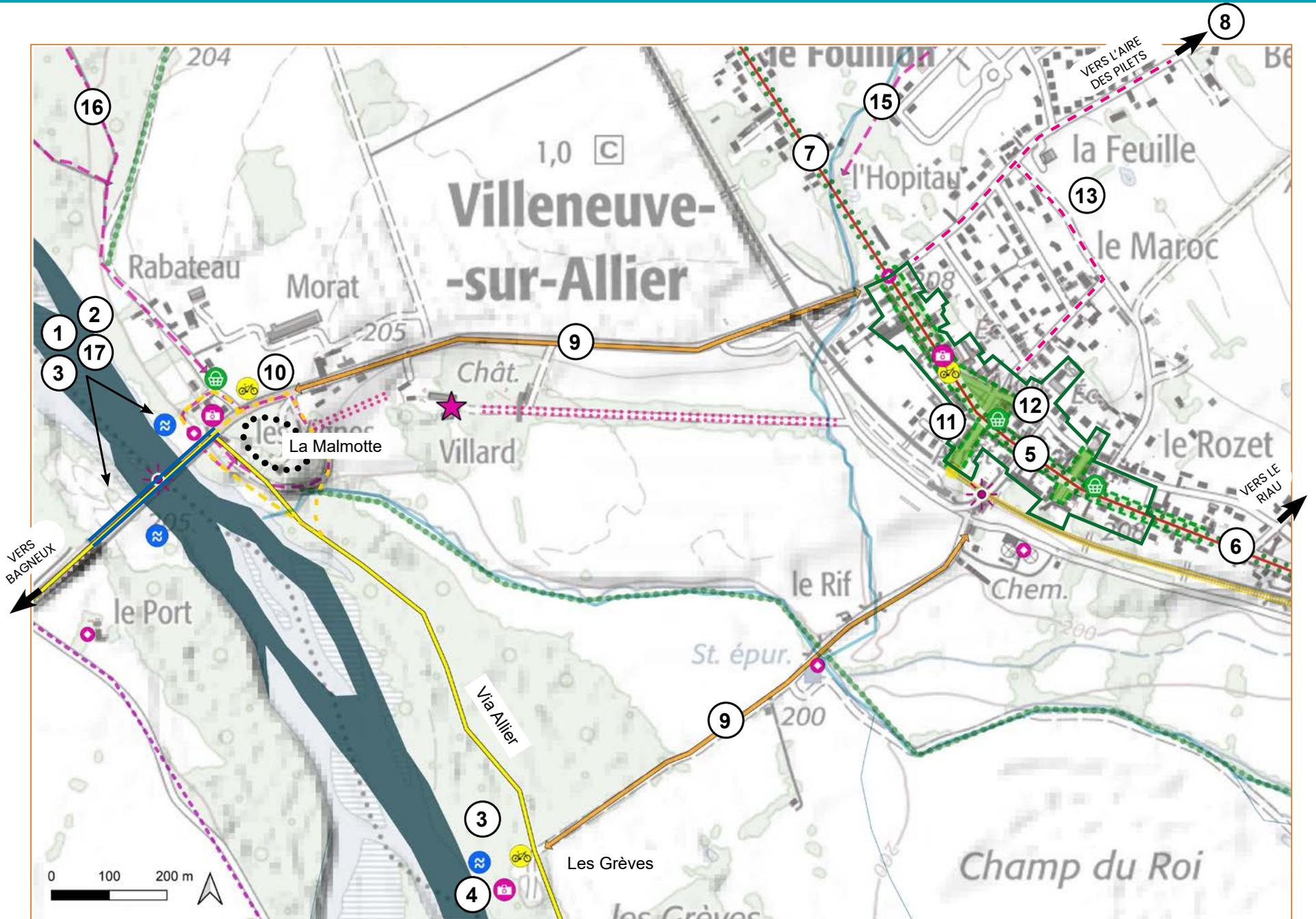
# DEUX MOTIFS PAYSAGERS EMBLÉMATIQUES À VALORISER



## OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

- Mettre l'Allier au cœur du territoire
- Valoriser la RN7 historique
- Se déplacer autrement
- Relier les centre-bourgs au territoire
- Promouvoir le patrimoine et l'identité locale

# SITE-PILOTE DE VILLENEUVE-SUR-ALLIER : QUELLES ACTIONS ?





La Chaumière, un lieu emblématique à reconquérir comme pôle d'animation du territoire

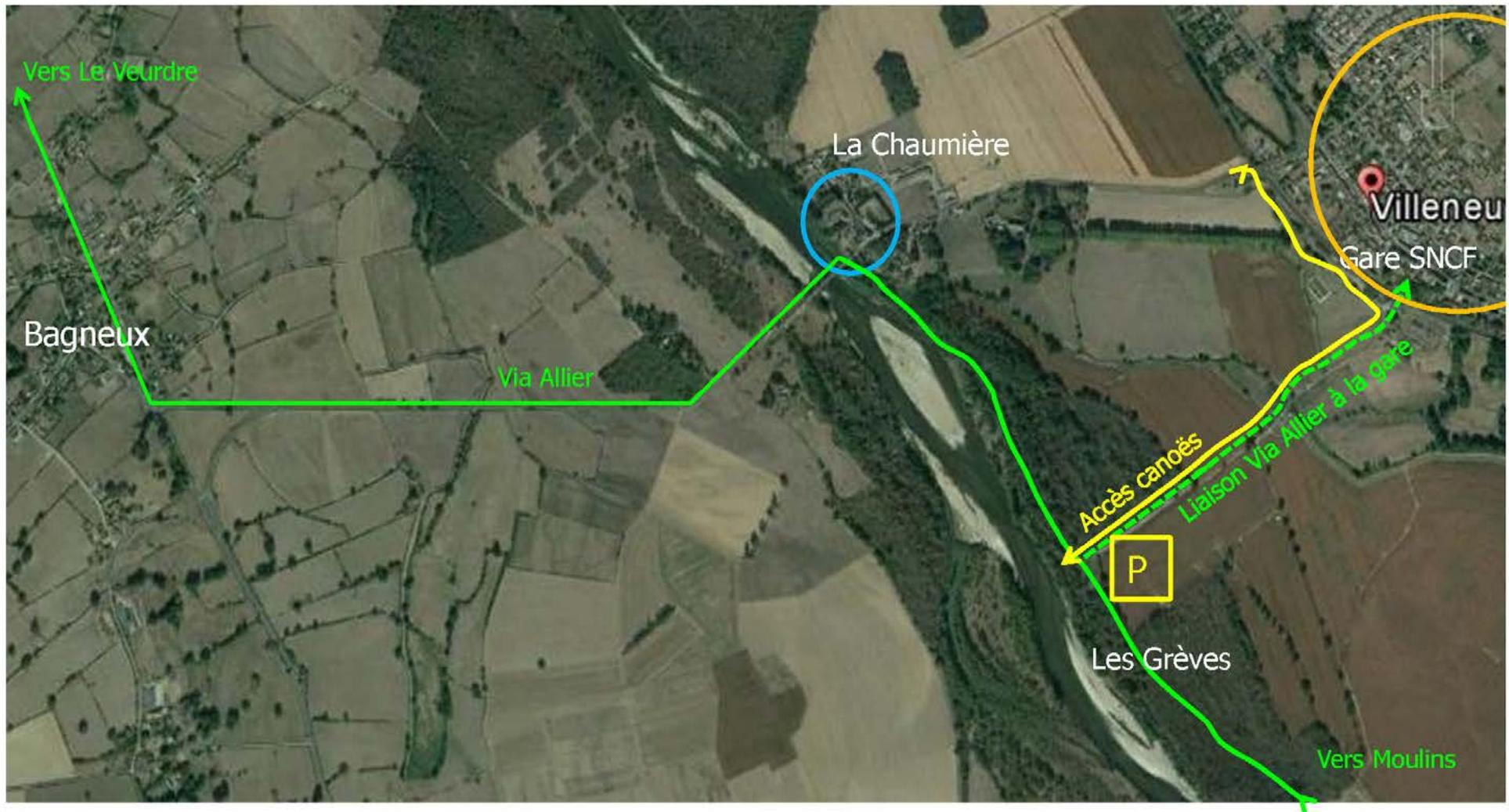


Un partenariat entre la SCI de la Chaumière, le futur exploitant et Allier Sauvage



### Un projet d'aménagement paysager aux enjeux multiples

- Le pont, un repère et une entrée pour les villages de Villeneuve et de Bagneux.
- La Via Allier, un itinéraire touristique régional, un axe de randonnée sur Moulins communauté et une liaison cyclable avec le centre de son agglomération.
- La Chaumière, une activité économique pour Villeneuve, un lieu de restauration pour le nord de l'agglomération et un site d'hébergement et de service sur la Via Allier.
- La Maison de l'Allier Sauvage, un pôle de référence, de sensibilisation et de formation à la préservation du val d'Allier et du milieu naturel fluvial.



Une synergie à organiser entre le village de Villeneuve, les Grèves et la Chaumière